

L'Abelle de la Nouvelle-Orleans

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO. LIMITED.

OFFICE: 323 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

Deposited at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC. QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

TEMPERATURE.

Du 18 août 1910. Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Successeur de E. & L. Claudel, 918 rue Canal, N. O., Lne. Fahrenheit Centigrade

L'EDITION DE L'ABELLE DU 1er Septembre

Nous publions, comme nous en avons l'habitude, le premier Septembre prochain, une édition spéciale qui renfermera des matières de haute actualité en très grande abondance; édition qui, en vertu de son attachant intérêt, sera très répandue dans toutes les campagnes de la Louisiane et dans les Etats voisins.

L'ABELLE, fondée le 1er septembre 1827, entrera donc le 1er du mois prochain dans la quatre-vingt-troisième année de son existence, et, à cette occasion, publiera un choix d'articles traitant les sujets les plus divers qu'elle puiera dans ses liasses, articles qui lui paraîtront devoir le plus vivement intéresser les générations nouvelles.

Cette édition offrira aux négociants, on en conviendra, une occasion exceptionnelle de donner de la publicité à leurs affaires: ainsi, les annonces et les commandes de journaux nous arrivent-elles déjà fort nombreuses tous les jours.

L'état-civil indigène en Tunisie.

L'état-civil est, pour les indigènes tunisiens, une nouveauté. C'est le 28 décembre 1908 que le bey a pris un décret prescrivant à tous ses sujets de faire les déclarations des naissances et des décès. On n'a pas pensé que la mesure pourrait être immédiatement imposée à tout le pays. On a commencé, le 1er janvier 1909, par Tunis (ville), et par les caïdats de Tunis (banlieue), de Monastir et de Kairouan. Les déclarations ont été successivement étendues à Soanes (ville) et à Soussa (caïdat); aux caïdats de cap Bon, de Bizerte, de Djemmal et

de Maadia, et à l'île de Djerba. De l'expérience de 1909, disait-il y a quelques semaines, le journal indigène le Tunisie, il est permis de conclure que la population et les autorités indigènes ne sont nullement réfractaires à la réforme. D'une manière générale, les caïds et les cheiks se sont appliqués à démontrer à leurs administrés les nombreux avantages de l'état-civil. Les intéressés, de leur côté, ont mis beaucoup d'empressement à leurs déclarations. Le Tunisie recommande d'ailleurs instamment aux indigènes de se soumettre au décret et d'adopter un nom patronymique. Il sera très intéressant d'étudier les chiffres fournis par les registres de l'état-civil. Par suite de ratonnements inévitables dans une période de début, les résultats de 1909 ne correspondent pas à la réalité. Ils faisaient ressortir un excédent considérable de morts sur les naissances pour la population musulmane de Tunis, tandis qu'ils accusaient au contraire une forte proportion de naissances en excédent sur les morts dans la population juive. Telle paraissait devoir devenir promptement une ville juive. Les résultats du premier trimestre de 1910, beaucoup plus exacts que ceux de 1909, ont corrigé cette impression. Pendant ce premier trimestre, on a déclaré 730 naissances musulmanes contre 778 morts, ce qui fait encore un excédent de 48 morts. Il est vrai qu'on fait remarquer que l'on porte au compte de Tunis les morts de l'hôpital, qui sont souvent des étrangers. Le phénomène est d'ailleurs restreint à Tunis. Pour l'ensemble des caïdats de l'état-civil tunisien, les naissances musulmanes ont de 3 652 contre 3 196 décès, ce qui donne un excédent de 456 naissances, résultat en somme très satisfaisant. Il n'est cependant en rien comparable à ce qui se passe dans la population israélite, qui s'accroît avec une rapidité exceptionnelle. Pendant ce trimestre, elle a présenté 356 naissances contre 197 décès seulement. Nous aurons prochainement les résultats du premier semestre de l'année, et il sera intéressant de voir si les naissances musulmanes et israélites ont maintenu leur allure de premier trimestre. Quoi qu'il en soit, l'instigation de l'état-civil est en bonne voie en Tunisie, et elle rendra de grands services.

Napoléon Ier et les avocats.

Thiers et les autres historiens de France ont tous parlé de l'aversion particulière de Napoléon Ier à l'égard des avocats. L'origine de cette aversion, on ne la connaît pas. Le Grand Empereur au fait de sa puissance, comblé d'honneurs et redouté de tous les souverains de l'Europe, venait de se marier, en 1810, avec l'archiduchesse Marie-Louise d'Autriche. Le palais des Tuileries charmait la nouvelle impératrice, qui remplaçait Joséphine, réfugiée à la Malmaison. Toutefois, une construction hétéroclite, assise sur le quai de la Seine, presque en face du pavillon de Flore, ne permettait pas à la vue de s'étendre sur le grand fleuve et de distinguer les petites embarcations qui sillonnaient. Mais ce que la grâceuse Majesté veut, l'Empereur le veut. La maison fut donc condamnée à disparaître. On rechercha immédiatement les propriétaires de cette maison de rapport, bâtie en violation des ordonnances. Un Limousin, ancien consul (porte-bourre) de la petite ville de Peyrache-Château (Haute-Vienne), Blaise Coupet, la possédait indivisément avec la veuve d'un avocat du barreau de Paris, Mme X.... Il fut très surpris de trouver à sa porte, un matin, un brillant carabinier de la garde impériale, porteur d'un ordre de comparution au Château des Tuileries. Sa surprise ne dura pas: "C'est ma maison, voisine du pavillon de Flore, qui en est cause", se dit-il, sans se douter qu'il paraphrasait la réflexion d'un riche patricien romain. Enveloppé de sa longue redingote, il se précipita dans son cabinet de travail, Napoléon venait d'entrer dans le salon: "Vous êtes le sieur Blaise Coupet, vous êtes propriétaire de la maison voisine du pavillon de Flore. Est-ce décidé à la vendre?" "Sire, répondit son interlocuteur, votre volonté sera la mienne." "C'est bien, interrompit l'empereur, c'est ainsi que je veux qu'on me parle. Mais, sire, je ne suis pas seul propriétaire, j'ai ajouté Blaise Coupet; Fimmeuble est indivis entre moi et la veuve d'un avocat, Mme X...." "Et quel?" "Sire, dit Napoléon, et celle-ci désirent conserver la maison." Le vainqueur d'Austerlitz et de Wagram, l'héritier des Césars du Saint-Empire se leva brusquement; il éclata en invectives contre l'Ordre des avocats: "C'est femme, dit-il, sedit l'influence des confrères de son défunt mari. Au moment où tous les souverains de l'Europe viennent se jeter à mes genoux pour demander la paix et implorer mon appui, les avocats essent l'insurrection contre moi. On devrait leur percer la langue avec un fer rouge." Mais vous, du moins, vous vous inclinez devant ma volonté. Un instant après, l'architecte de l'empereur se présente: "Combien estimez-vous cette maison? lui dit Napoléon, qui l'avait fait appeler." "Sire, elle vaut soixante mille francs au lieu de 150,000." "C'est bien. Vous allez faire inscrire le sieur Blaise Coupet sur le Grand Livre de la Dette publique pour une vente au capital de trente mille francs."

L'art chinois en France

L'exposition de la "Chine en France au XVIIIe siècle", qu'on admire en ce moment au pavillon de Marsan, a pris son nom d'un travail du sage et de l'Académie des inscriptions par M. Cordier. L'auteur y raconte avec la plus érudite bonnie grâce l'histoire de goût chinois qui devait si fort passionner les amateurs d'antiquités. Mais ce n'était qu'un essai, et la notice académique vient de se transformer en un livre abondamment illustré. Rien n'est plus curieux que de suivre avec M. Cordier les origines et le développement de cette mode amoureuse de la chinoiserie: il nous montre les missionnaires, les voyageurs et les diplomates d'Extrême-Orient travaillant de leur mieux à faire connaître à l'Europe le goût et le savoir de leur pays. On ne peut que louer l'auteur de ces descriptions et par les objets même qu'on lui voyait, adoptant peu à peu le "lachiage" comme on disait, et le faisant passer dans l'art français. Etolles, meubles, bronzes, pavillons, jardins, rien n'y échappa. Si la plupart des jardins et des constructions à la chinoise ont aujourd'hui disparu, beaucoup

de restes très curieux subsistent, et précisément le Musée des Arts décoratifs nous montre, de telle sorte que le volume de M. Cordier semble le commentaire de l'exposition.

Civilisation préhellénique

Les fouilles les plus curieuses de nos dernières années dans le monde grec sont celles du docteur Evans en Crète, qui ont mis au jour à Cnosse le palais dit de Minos. Ce palais est aujourd'hui bien connu, même du grand public; des considérations ont amené à Cnossos d'innombrables touristes qui ont pu voir dans les salles de marbre, les merveilles exhumées du sol et, même parmi les amateurs plus casaniers, il en est peu qui n'aient vu au moins les reproductions de ces fresques de 1600 ans antérieures à notre ère et de ces statuettes de terre cuite émaillees ou d'étranges jeunes femmes en corsets, crinolines, acroche-cors et robes à volants ont reçu des érudits le nom de "Paralissiens". En rapprochant les fouilles d'Evans à Cnosse de celles de Schliemann à Troie et à Mycènes et de tant d'autres exécutées dans les îles grecques, on a pu distinguer l'existence d'une civilisation fort avancée qui embrassait entre 2 000 et 1 000 ans partie de l'Orient méditerranéen; c'est celle à laquelle ont mis fin les guerres chaotiques par Homère. D'innombrables travaux avaient été jusqu'ici des points de détail, mais on ne voit pas qu'un ouvrage d'ensemble ait cherché à coordonner dans ces dernières années ce que nous savons aujourd'hui sur les hautes époques où s'est préparée la civilisation moderne; M. René Dussaud, conservateur au musée du Louvre, vient de le tenter dans ses "Civilisations préhelléniques" et son livre excellent, intéressant tous ceux qui se plaisent à ces questions d'origine. D'une érudition consommée, il est en même temps d'une clarté parfaite et nul meilleur guide ne saurait être indiqué à qui vou-

drait se faire une idée des résultats acquis ces dernières années dans cette branche si neuve de l'archéologie.

LES TRAVAUX DE LA Mission Charcot.

Paris, 7 août: Les Rapports préliminaires sur les travaux exécutés dans l'Antarctique par la mission Charcot viennent d'être publiés par l'Académie des sciences. C'est un résumé de l'expédition. La mission que dirige le docteur Charcot, à bord du "Pourquoi-Pas?", a quitté la France le 15 août 1908, pour gagner, dans l'Amérique du Sud, Rio-de-Janeiro, Buenos-Aires et Punta Arenas, d'où elle partit le 10 décembre, en route pour l'Antarctique. Elle y demeura jusqu'en janvier 1910, époque à laquelle elle appareilla à destination de Punta-Arenas, pour y arriver le 10 février. Le 5 juin, elle était en France. Son séjour dans l'Antarctique avait donc duré treize mois, de décembre 1908 à janvier 1910. Elle avait pour but, on ne saurait trop le répéter, non d'atteindre le pôle Sud, mais de poursuivre dans des régions encore mystérieuses une série de recherches scientifiques de divers ordres. En premier lieu, elle devait continuer la reconnaissance du continent, des terres et des îles antarctiques situées au-delà de la région explorée quatre ans plus tôt par l'expédition que dirigeait le docteur Charcot, à bord du "Français"; elle devait chercher à connaître la côte entre la terre Graham et la terre Alexandre, et à l'avancer le plus loin possible vers l'ouest, dans la direction de la terre du roi Edouard VII. A ces découvertes géographiques, elle devait ajouter des recherches en physique, en géologie, en glaciologie, en météorologie, en botanique, en zoologie, etc., suivant un programme élaboré par l'Académie des sciences et pour l'exécution duquel les instruments et les matériaux nécessaires avaient été fournis par le ministère de la marine, le Muséum d'histoire naturelle, S. A. S. le prince de Monaco et divers particuliers. Le docteur Charcot avait divisé la besogne entre ses collaborateurs et les officiers de marine qui montèrent, sous ses ordres, le "Pourquoi-Pas?". C'étaient MM. Gourdon, docteur ès sciences, Gain, licencié ès sciences, le docteur Liouville, Senouque, les enseignes de vaisseau Bongrain, Kouch et Godfroy. Les treize mois passés dans l'Antarctique par cette poignée de jeunes hommes, tous animés du zèle le plus ardent pour la science, ont été singulièrement bien employés. Dans les diverses branches scientifiques où l'activité de chacun des membres de la mission avait à se déployer, des observations ininterrompues ont été faites, des recherches précieuses ont été menées à bien. Si l'on veut s'en rendre compte, il suffit de parcourir la compacte brochure de plus de cent pages, grand format, qui vient d'être publiée par les soins de l'Académie des sciences, et qui donne les rapports préliminaires sur les travaux exécutés, au cours de la périlleuse campagne du "Pourquoi-Pas?". 3 000 milles de terres nouvelles ont été découvertes, des cartes nombreuses ont été dressées, des positions géographiques ont été déterminées, des sondages ont été faits et, pour la géographie ou

l'hydrographie, la moisson est on ne peut plus abondante. Des études sur la pesanteur, sur les mouvements sismiques, sur le magnétisme terrestre, sur l'électricité atmosphérique, sur la radiation solaire ont été poursuivies avec autant de continuité que de sagacité, et ceux qui cultivent les sciences physiques trouveront à glaner beaucoup dans les travaux de la mission. Le domaine de l'histoire naturelle n'a pas été moins bien exploré: en zoologie, en botanique, en anatomie comparée, la récolte a été particulièrement fructueuse, des échantillons ont été recueillis, des espèces ont été classées, des pièces ont été préparées, attestant à la fois l'habileté des savants de la mission et leur esprit de pénétration. Les rapports qui viennent de voir le jour ne sont que des résumés très brefs, qu'une énumération rapide et pour par jour de tout ce qui a été accompli. Leur ensemble ne fait que constituer ce qu'on pourrait appeler le "Journal de bord scientifique" de l'expédition. Ils ne peuvent naturellement donner qu'une idée très incomplète des résultats obtenus, car les matériaux scientifiques, récoltés pendant ces treize mois de labeur ininterrompu, ne sont pas encore étudiés; les innombrables observations de toutes sortes sur la météorologie, la topographie, l'astronomie, ne sont pas encore mises au net. Tous ces travaux demandent, en effet, de longs mois d'études et de calculs pour être présentés sous leurs formes définitives. Ils feront l'objet de publications détaillées, comme celles qui ont suivi l'expédition du "Français", de 1906 à 1908.

DU GAULOIS:

Savez-vous ce qu'on a enlevé à la tenue du fantassin français depuis une dizaine d'années? Le shako, Les gants, Les gêtres blanches, La tunique, Le pompon, Les épaulettes. Notre petit soldat est encore couvert pour la pudeur, et on lui a donné des... chaussettes. Mais il est le plus malin de toute l'Europe. Surtout ce n'est pas un parti pris? Les funérailles du président Monti. Brème, Allemagne, 13 août. Les funérailles de M. Pedro Monti, président du Chili, décédé subitement à Brème le 16 août, alors qu'il se rendait à Carlsbad pour y suivre une cure thermale, auront lieu à Berlin. La date n'en a pas encore été fixée. Il est probable que le corps de M. Monti sera envoyé demain matin à Berlin sous l'escorte d'une garde d'honneur.

L'ABELLE

NOUVELLE-ORLEANS.

Trois Editions Distinctes

Edition Quotidienne, Edition Hebdomadaire, Edition du Dimanche

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, port compris: 615... 6 mois... 6 mois... 6 mois...

EDITION HEBDOMADAIRE

Pour les Etats-Unis, port compris: 615... 6 mois... 6 mois... 6 mois...

EDITION DU DIMANCHE

Pour les Etats-Unis, port compris: 615... 6 mois... 6 mois... 6 mois...

Le centenaire de l'Ordre.

L'année judiciaire sera marquée, cette année, par deux événements des plus heureux. Le premier a été célébré l'autre jour et consistait dans l'avancement des vacances; le second ne sera fêté qu'au mois de décembre, et le mérite de son organisation revient entièrement à M. le bâtonnier Bussion-Billaud. C'est le centenaire de l'Ordre. C'est, en effet, par un décret du 14 décembre 1810, signé de Napoléon, que l'Ordre des avocats, aboli par la Révolution, fut rétabli. Le Palais célebre ce centenaire avec un éclat particulier. Un magnifique banquet sera servi dans la salle des Pas-Perdus, et à ce banquet seront conviés, avec les membres du gouvernement et des corps constitués, des bâtonniers et les maîtres illustres des barreaux de départements et de l'étranger.

LES TRAVAUX DE LA Mission Charcot.

Paris, 7 août: Les Rapports préliminaires sur les travaux exécutés dans l'Antarctique par la mission Charcot viennent d'être publiés par l'Académie des sciences. C'est un résumé de l'expédition. La mission que dirige le docteur Charcot, à bord du "Pourquoi-Pas?", a quitté la France le 15 août 1908, pour gagner, dans l'Amérique du Sud, Rio-de-Janeiro, Buenos-Aires et Punta Arenas, d'où elle partit le 10 décembre, en route pour l'Antarctique. Elle y demeura jusqu'en janvier 1910, époque à laquelle elle appareilla à destination de Punta-Arenas, pour y arriver le 10 février. Le 5 juin, elle était en France. Son séjour dans l'Antarctique avait donc duré treize mois, de décembre 1908 à janvier 1910. Elle avait pour but, on ne saurait trop le répéter, non d'atteindre le pôle Sud, mais de poursuivre dans des régions encore mystérieuses une série de recherches scientifiques de divers ordres. En premier lieu, elle devait continuer la reconnaissance du continent, des terres et des îles antarctiques situées au-delà de la région explorée quatre ans plus tôt par l'expédition que dirigeait le docteur Charcot, à bord du "Français"; elle devait chercher à connaître la côte entre la terre Graham et la terre Alexandre, et à l'avancer le plus loin possible vers l'ouest, dans la direction de la terre du roi Edouard VII. A ces découvertes géographiques, elle devait ajouter des recherches en physique, en géologie, en glaciologie, en météorologie, en botanique, en zoologie, etc., suivant un programme élaboré par l'Académie des sciences et pour l'exécution duquel les instruments et les matériaux nécessaires avaient été fournis par le ministère de la marine, le Muséum d'histoire naturelle, S. A. S. le prince de Monaco et divers particuliers. Le docteur Charcot avait divisé la besogne entre ses collaborateurs et les officiers de marine qui montèrent, sous ses ordres, le "Pourquoi-Pas?". C'étaient MM. Gourdon, docteur ès sciences, Gain, licencié ès sciences, le docteur Liouville, Senouque, les enseignes de vaisseau Bongrain, Kouch et Godfroy. Les treize mois passés dans l'Antarctique par cette poignée de jeunes hommes, tous animés du zèle le plus ardent pour la science, ont été singulièrement bien employés. Dans les diverses branches scientifiques où l'activité de chacun des membres de la mission avait à se déployer, des observations ininterrompues ont été faites, des recherches précieuses ont été menées à bien. Si l'on veut s'en rendre compte, il suffit de parcourir la compacte brochure de plus de cent pages, grand format, qui vient d'être publiée par les soins de l'Académie des sciences, et qui donne les rapports préliminaires sur les travaux exécutés, au cours de la périlleuse campagne du "Pourquoi-Pas?". 3 000 milles de terres nouvelles ont été découvertes, des cartes nombreuses ont été dressées, des positions géographiques ont été déterminées, des sondages ont été faits et, pour la géographie ou

Le centenaire de l'Ordre.

L'année judiciaire sera marquée, cette année, par deux événements des plus heureux. Le premier a été célébré l'autre jour et consistait dans l'avancement des vacances; le second ne sera fêté qu'au mois de décembre, et le mérite de son organisation revient entièrement à M. le bâtonnier Bussion-Billaud. C'est le centenaire de l'Ordre. C'est, en effet, par un décret du 14 décembre 1810, signé de Napoléon, que l'Ordre des avocats, aboli par la Révolution, fut rétabli. Le Palais célebre ce centenaire avec un éclat particulier. Un magnifique banquet sera servi dans la salle des Pas-Perdus, et à ce banquet seront conviés, avec les membres du gouvernement et des corps constitués, des bâtonniers et les maîtres illustres des barreaux de départements et de l'étranger.

Feuilleton

LA FILLE SAUVAGE

PAR JULES MARY

TROISIEME PARTIE

LA JOLIE FUGITIVE

VII

PROJETS DE MARIAGE

Suite.

—Oh! Renaud! Renaud!

—Liliase, on m'a permis de

vous le dire, je vous aime ardemment... —Et moi, moi, je vous pardonne! —Ce fat tout ce qu'elle put trouver pour le punir! —De loin, Jacqueline devinait ces choses. Son cœur se dilatait, après les épreuves de ces jours derniers. —Etait-ce donc fini de souffrir? Quelle journée de délites intimes et de larmes elle passerait!... —Renaud fut accueilli comme un enfant dans cette famille où il apportait le bonheur. —Gervoise résuma la situation en quelques mots: —Je crois que ma femme a eu raison de vouloir vous convaincre... A quel bon laisser Liliase s'échapper à une enquête impossible?... Et que nous rapporterai cette enquête?... Oubliez ce passé éphémère... Soyons tout à l'avenir qui s'offre à nous si riant et si heureux... —Il convenait que le mariage se ferait deux mois après, ensuite ils retourneraient à New-York où Gervoise trouverait après de lui, ainsi qu'il l'avait promis un emploi à l'activité et à l'intelligence de Renaud Haigles. —Et lorsque Liliase vit que tout était ainsi conclu, elle s'écria, joyeusement: —Et maintenant, il me reste un devoir à accomplir! —Comme chacun le regardait, surprise, elle se hâta d'ajouter: —Oh! ne faut-il pas que je

préviens M. Jodry-Thuret que je renonce à m'occuper plus longtemps de cette triste histoire? Et en le faisant est-ce que je ne vais pas au devant du désir exprimé par ma mère, par mon fiancé lui-même?... J'irai donc dès demain trouver M. Jodry-Thuret... Justement, j'ai appris, ce matin, qu'il venait de s'installer aux Bois-Marrés... Mon absence ne sera pas longue... et si vous le voulez, Renaud, nous irons ensemble lui rendre visite... qu'avez-vous donc, mon ami? —En effet, en l'écoutant, Renaud donnait les signes d'une profonde émotion. —C'est que les paroles de Liliase venaient de lui rappeler, tout à coup, un souvenir oublié, une menace à laquelle il n'avait pas prêtée grande attention lorsqu'il l'avait entendue. —Lorsque Renaud avait avoué à Henriette son amour pour le fils de Jacqueline, la jeune femme n'avait pas pu dissimuler son désappointement d'abord, ses haïnes ensuite. —Elle avait paru, même, à un certain moment, éprouver une joie étrange, comme si une supposition lui faisait pressager une vengeance possible, et elle avait dit à Renaud: —Jamais vous ne serez le mari de Liliase... Jamais ce mariage se fera!... —Puis qu'Henriette se fut laissée aller à de pareilles menaces,

il fallait qu'elle possédât des armes!... —Et des armes terribles, peut-être. —Lesquelles? —A la question inquiète de Liliase lui demandant le sujet de son émotion, il répondit en la rassurant. —Mais il se permit de veiller de près sur la jeune fille et d'empêcher toute qu'elle toutes les entreprises qu'Henriette pourrait tenter contre elle. —Liliase était bien renseignée, lorsqu'elle disait que Jodry-Thuret se trouvait aux Bois-Marrés. —Il y était arrivé avec Henriette. —Toutefois, la jeune femme estimait qu'il valait mieux que l'entre-voie dont parlait la jeune fille sût lieu entre elle et Jodry, sans témoins. —Il le lui dit: —Soit, fit Liliase, j'ai donc voulu... —Pendant, ajoutait Renaud, veuillez me promettre que vous ne mettrez en contact, à votre retour, de tout ce qui se sera passé entre Jodry et vous. —Je vous le promets bien volontiers... N'est-ce pas tout naturel et d'étonner pas mon ami le premier intéressé à ces choses... —Puis, il se parlèrent plus de cette entrevue. —Peu à peu, tous ces souvenirs du passé s'évanouirent, s'effacèrent de leur cœur, comme si ce

passé lui-même n'avait jamais existé. —Il ne s'occupèrent plus que de l'avenir. —Il se parlèrent plus que de leur amour. —Jacqueline et Gervoise les regardaient de loin, se promenant lentement, dans les allées du jardin, à l'arrière, se soulevant, infiniment heureux, et devant ce spectacle Jacqueline se demandait si vraiment c'en était fini de toutes ses angoisses et si l'union de ces deux beaux enfants était la consécration définitive de son bonheur, à elle. —Il revinrent vers le château. —Alors, ils s'aperçurent que Gervoise et Jacqueline, s'étaient regardés pour prendre leur part de cette joie, et visible en eux. —Et sous leurs yeux, échauffés, leurs mains s'élevaient doucement, la jeune fille tendit son front à celui qu'elle avait tant aimé. —Jodry-Thuret avait attendu le rapport de l'Agence Martin, avant de quitter Paris et de venir s'installer aux Bois-Marrés. —Encore malade et le premier jour où il avait pu sortir de son lit, ce rapport lui était parvenu précédé d'une note de l'Agence qui expliquait sa forme plus vivante et qui disait: —Notre employé, après plusieurs jours où il resta caché dans le cabinet noir du débit de

Madame.

—Je n'ai que quel- que minutes à vous consacrer... et vous choisissez de singuliers endroits pour me donner rendez-vous... —Excusez, je ne connais personne chez le Président de la République... entre ment... —Expliquez-vous. —Madame. —Asses-vous, d'a bord... —Merlot. —Jérôme. —Vous ne désirez pas que je fasse servir un demi-setter, un mélo ou une canette? —Madame. —Non, Venez et fait et hâtez-vous... —Jérôme. —J'y viens... De puis que nous avons traité on semble quelques petites affaires et j'ose le dire, à notre grand satisfaction mutuelle. —Madame. —Parlez pour voir... car j'estime que votre femme et vous, vous êtes deux merveilleux qui abusez contre moi d'un secret que vous avez surpris. —Jérôme. —Ce sera comme vous le désirez. Je n'ai pas d'avis propre et ma femme est une raisonneuse... Les petites affaires que nous avons traitées ensemble peuvent se résumer, la façon suivante: une première fois, vous m'avez remis cinquante francs... c'est-à-dire un acompte. —Madame. —Vous ne m'avez pas demandé davantage... —Jérôme. —Une seconde fois, c'est une troisième, cinq mille chaque